



Année universitaire : 2021-2022

Licence H2ST – Mini projets en UD 3.1 (Sécurité des machines)

Remarques aux étudiants (A lire attentivement, SVP) :

- 1- Chaque mini-projet doit être effectué par un groupe d'étudiants (minimum 03 étudiants et maximum 05 étudiants).
- 2- Chaque groupe désigne un « représentant » qui s'en charge de l'envoi du mini-projet à l'enseignant dont son adresse électronique est la suivante : djebabra_mebarek@yahoo.fr
- 3- Pour éviter des envois multiples, le représentant de chaque groupe recevra un message de confirmation de la part de l'enseignant correcteur du mini-projet.
- 4- Dans le cas où un étudiant s'inscrit dans différents groupes, il aura un zéro sur vingt (00/20).
- 5- Le respect des délais est primordial. Passer le délai en rigueur, le mini-projet ne sera pas corrigé. A ce propos, le dernier délais pour la remise de ces mini-projets est fixé pour le **mercredi 15 décembre 2021**.
- 6- Chaque groupe d'étudiants a le choix de traiter un sujet parmi les propositions suivantes :
 - MP₁ = Procédure d'évaluation de la conformité des machines
 - MP₂ = Exigences essentielles de la conception des machines
 - MP₃ = Marquage « CE » des machines
 - MP₄ = Règlementation Algérienne de la sécurité des machines
- 7- Dans le cas où des groupes d'étudiants remettent des mini-projets identiques, une note de zéro sur vingt (00/20) sera attribuée à l'ensemble des étudiants de ces groupes.
- 8- Le document de réponse à utiliser est fourni dans la page suivante. Il est conseillé de le respecter.

Responsable de l'unité

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Principales références bibliographiques (maximum trois références) :

1.
2.
3.